

LES COPROPRIETAIRES S'EXPRIMENT SUR

LA NEGOCIATION DU CONTRAT DE SYNDIC

De Mr PROUVEZ le 15 Novembre 2009 : Félicitations pour la négociation à la baisse des honoraires de Foncia – Le geste est non négligeable et il représente une économie indéniable.

De Mme LUOND le 15 Avril 2009 : *je viens de lire votre email et le contenu de votre lettre à Foncia.. Je suis d'accord avec vous pour Foncia. Car ils sont vraiment chers. D'accord pour changer si Mr .Romero ne veut pas négocier le contrat.*

De Mr CADET le 15 Avril 2009 : *... votre courrier me paraît tout à fait pertinent et il est bien évident que toutes démarches en vue d'une discussion amiable pour minorer l'impact du coût financier de la charge de syndic est bienvenue. Cependant, avant de poursuivre l'année prochaine une démarche de remplacement de foncia il conviendra d'estimer le coût réel de la mise en place d'un nouveau syndic.*

De Mr GENTILI le 16 Avril 2009 : Je ne vois rien à ajouter ou à modifier à votre démarche que j'approuve entièrement.

De Mr DUPERRIER le 26 Mars 2009 : Je suis partisan de changer de syndic régulièrement comme on change les vendeurs de secteur, ou les fournisseurs pour assurer le jeu de la concurrence et éviter l'installation de rentes.